

4. LE CONTINUUM BAC -3 / BAC +3

Fiche 4.1

Générer une meilleure réussite dans l'enseignement supérieur



30, cours de Luze
BP 919
33060 BORDEAUX
CEDEX
Tél 05 56 56 36 00
Fax 05 57 87 08 60
ce.ia33@ac-
bordeaux.fr

RETROUVEZ LES OFFRES
DE NOS PARTENAIRES EN
UN SEUL CLIC



assureur militant



MON PREMIER ASSUREUR



GÉNÉRER UNE MEILLEURE REUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Autonomie et démocratisation

L'objectif de la Nation est de porter à 60 % d'une classe d'âge contre 45 % aujourd'hui la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur d'ici 2025 (50 % en Licence et 25 % en Master).

En effet, l'enseignement supérieur dispose de réels atouts : des parcours de réussite, un diplôme qui protège du chômage (un diplômé du supérieur a 5 fois moins de risque d'être au chômage qu'un non diplômé).

Quatre leviers existent pour accroître la proportion de diplômés du supérieur : l'augmentation de la proportion de bacheliers généraux dans une classe d'âge (plus 3 points depuis 2011 pour atteindre 40 % d'une génération), le renforcement de la poursuite d'études après le baccalauréat (par le moyen d'une politique volontaire : 30 % des places en STS sont réservés aux bacheliers professionnels), une meilleure préparation à l'enseignement supérieur, une démocratisation dans l'accès aux études supérieures.

Actuellement aussi bien le second degré que l'enseignement supérieur sont marqués par des effets de reproduction des inégalités sociales : dans la génération 2010, 28 % des enfants d'ouvriers étaient diplômés de l'enseignement supérieur contre 68 % des enfants de cadres.



Favoriser une véritable démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur est donc un objectif majeur. L'objectif est de diviser par deux l'écart de diplomation entre les enfants d'ouvriers et de cadres, en agissant à la hausse dès le secondaire.

Pour favoriser la progression sociale, des évolutions sont nécessaires dès le lycée notamment dans la prise en charge pédagogique et l'accompagnement personnalisé de l'élève.

Il est aussi nécessaire d'améliorer l'efficacité et l'équité de l'orientation au lycée, et entre le lycée et l'enseignement supérieur : la transition entre le secondaire et le supérieur est une question centrale. Ainsi, alors qu'ils représentent 30 % de la classe d'âge, les jeunes qui ont des parents ouvriers ne représentent que 11 % des étudiants.

Dans le cadre du parcours Avenir

Mettre en œuvre de façon efficace les dispositifs d'aide à l'orientation :

- * l'orientation active
- * le conseil anticipé en fin de 1^{ère}
- * l'analyse des données de gestion du portail APB
- * l'orientation progressive tout au long du cursus
- * la réorientation choisie pour les étudiants en difficulté.

Dans le cadre de la réforme du lycée

Agir sur l'ambition et la réussite des élèves les plus modestes :

- * les dispositifs d'aide à la réussite
- * le tutorat
- * l'accompagnement personnalisé, les passerelles

Concernant les bacheliers professionnels, dont le nombre a doublé avec la mise en place du cursus en 3 ans, c'est toute une nouvelle génération de diplômés du baccalauréat qui s'est vu ouvrir une nouvelle voie à la poursuite d'études, avec des chances de réussite toujours meilleures dans les filières de STS. C'est la capacité à conduire la plus grande partie des jeunes à un niveau d'éducation qui devient le minimum pour pouvoir être un citoyen actif et responsable dans la société de la connaissance qui doit mobiliser tous les acteurs de l'école.